

L'intégrale



Économie Sociologie Histoire du monde contemporain

Sous la direction de Catherine Fenet et Isabelle Waquet

DUNOD

Direction artistique : Nicolas WIEL
Édition : Matthieu DANIEL et Anne TEMPS
Couverture : Hokus Pokus Créations

NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Dunod, 2024

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-086616-8

Avant-propos

Ce manuel est conforme au programme officiel 2021 de l'enseignement d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain (ESH), en classe préparatoire économique et commerciale, voie générale ECG. Il couvre l'intégralité du programme des première et deuxième années.

Son objectif est triple :

- présenter et expliquer les thèmes des programmes de première et deuxième années de façon claire et rigoureuse tout en accordant une place importante aux analyses économiques et sociologiques les plus récentes et aux débats contemporains ;
- conduire progressivement les étudiants à la préparation des concours des Écoles de management, en particulier à la dissertation dont les sujets portent aussi bien sur le programme de première année que sur le programme de deuxième année ;
- donner aux étudiants une solide culture économique, sociologique et historique, nécessaire à la réussite des concours et de la vie professionnelle.

Chaque chapitre du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain comporte les objectifs du chapitre, les notions à retenir et une introduction posant les problématiques du chapitre. Une synthèse, des QCM corrigés et des entraînements aux épreuves écrites et orales du concours concluent chaque chapitre. À la fin de l'ouvrage, vous trouverez les corrigés des entraînements ainsi que des sujets d'annales corrigés, un lexique et un index.

Chaque chapitre développe les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (notamment de la microéconomie et de la macroéconomie) et de l'analyse sociologique.

Nous souhaitons aux étudiants de prendre plaisir à découvrir ces programmes qui traitent des grands enjeux du monde contemporain. Une solide culture économique, sociologique et historique est indispensable aux étudiants et aux futurs cadres pour prendre des décisions efficaces dans un environnement mondialisé.

Catherine Fenet, Isabelle Waquet

Les auteurs

Aomar Aoulmi

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classes préparatoire économique et sociale à l'institution Notre-dame-de-Sainte-Croix (Neuilly-sur-Seine).

Alain Combes

Agrégé de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire au lycée Ampère (ECG) et au lycée Saint-Marc (khâgne B/L) à Lyon.

Philippe Dalpra

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Courbet (Belfort).

Xavier Enselme

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Henri IV (Paris).

Catherine Fenet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris), Présidente fondatrice d'Objectif Sup.

Sarah Fleury-Molho

Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur des Fossés).

Jérôme Gautié

Agrégé de Sciences sociales et d'Économie, Professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Damien Heurtevent

Agrégé de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Chateaubriand (Rennes).

Marc Pallud

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Claude Monet (Paris).

Dominique Plihon

Agrégé des Universités, Professeur émérite de Sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris-Nord.

Monique Servanin

Agrégée de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur-des-Fossés).

Nicolas Thibault

Agrégé de sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire B/L au lycée Janson de Sailly (Paris).

Charlotte Vernet-Habasque

Agrégée de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée militaire de Saint-Cyr (Saint-Cyr-L'école).

Jérôme Villion

Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Isabelle Waquet

Agrégée de Sciences sociales, Professeure honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

Table des matières

Avant-propos	III
Les auteurs	IV
Réussir les concours	X

Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie	3
Entraînements	24
2. La monnaie et le financement de l'économie	26
Entraînements	44
3. Les grands courants de la pensée économique depuis le xvi^e siècle	46
Entraînements	64
4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur	66
Entraînements	85
5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite	87
Entraînements	101
6. Les défaillances du marché	103
Entraînements	115
7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le xix^e siècle	118
Entraînements	134
8. La pluralité des méthodes sociologiques	136
Entraînements	149

Partie 2

Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours

9. La croissance économique	153
Entraînements	170
10. Inégalités et stratégies de développement	172
Entraînements	190
11. La soutenabilité de la croissance et du développement	192
Entraînements	209
12. Les transformations des structures économiques et financières	211
Entraînements	225
13. Mobilité sociale et transformations des structures sociales	227
Entraînements	251
14. Transformations démographiques et évolution des modes de vie	253
Entraînements	271
15. Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIX^e siècle	273
Entraînements	290
16. Concurrence imparfaite et stratégies des firmes en concurrence imparfaite	292
Entraînements	307
17. Éléments de sociologie du travail et des organisations	309
Entraînements	324

Partie 3

La mondialisation économique et financière

18. L'ouverture des économies depuis le XIX^e siècle : évolution et acteurs	329
Entraînements	344
19. L'analyse économique des échanges internationaux	346
Entraînements	360
20. Régionalisation, gouvernance et régulations internationales	362
Entraînements	375
21. Balance des paiements, taux de change et systèmes de changes	377
Entraînements	390
22. L'évolution du système monétaire international	392
Entraînements	409
23. Constitution et fonctionnement du marché mondial des capitaux	411
Entraînements	427
24. La dynamique de la construction européenne	429
Entraînements	440
25. L'Europe économique, monétaire et sociale	442
Entraînements	464

Partie 4

Déséquilibres, régulation et action publique

26. Évolution des prix et inflation	469
Entraînements	481
27. Le chômage	483
Entraînements	502
28. L'équilibre macroéconomique à travers les modèles : IS-LM/IS-LM-BP/OGDG	504
Entraînements	522
29. Fluctuations économiques et politiques de régulation des cycles	524
Entraînements	554
30. Politiques structurelles et interventions de l'État face aux défaillances de marché	556
Entraînements	574
31. Les contraintes auxquelles se heurtent les politiques économiques	576
Entraînements	592
32. Justice sociale et légitimation de l'intervention publique	595
Entraînements	608
33. Les politiques de lutte contre les inégalités	610
Entraînements	625
34. État-providence et protection sociale	627
Entraînements	642

Partie 5

Méthodologie et corrigés des sujets

35. L'épreuve de dissertation	646
36. Les épreuves orales	652
37. Liste des sujets d'écrit corrigés	654
38. Corrigés des sujets d'écrit	658
39. Liste des sujets d'oral corrigés	752
40. Corrigés des sujets d'oral	753
41. Corrigés des questions de micro et macro	761
42. Corrigés des QCM	763
43. Sujets d'Annales corrigés 2021-2023	764
Lexique	819
Index des notions	845
Index des auteurs	851

Réussir les concours

1 L'organisation du travail au cours de l'année

A. Bien connaître le cours

1. S'organiser efficacement

L'assimilation du cours d'économie, de sociologie et d'histoire du monde contemporain (ESH) et d'économie approfondie (EA) exige des **connaissances précises et solides**.

À retenir

Une année courte

Le temps de préparation aux concours est très court. Les cours se terminent généralement avant les vacances de printemps : il faut compter environ 26 ou 24 semaines en tenant compte des éventuels concours blancs. Or, le programme est très important et couvre les deux années de préparation. Aux concours, les sujets posés peuvent porter sur les quatre modules du programme, y compris les connaissances de micro/macro.

Il faut connaître les cours de micro et de macro-économie, les **théories économiques et les analyses sociologiques** ainsi que les grands faits qui ont marqué l'histoire du monde contemporain, sans oublier de mémoriser les données chiffrées permettant de donner les ordres de grandeurs (rythmes de croissance du PIB, montant des déficits publics, chiffres sur le chômage par exemple). Ces ordres de grandeur ne doivent pas concerner uniquement la France mais aussi les autres pays pour pouvoir faire des comparaisons significatives.

Les épreuves écrites et orales des concours exigent des **capacités d'analyse et de synthèse, des qualités de rédaction**. Il faut, à la fois, très bien connaître le cours, être capable d'analyser les sujets posés, écrire de façon correcte.

Soignez la préparation de vos colles : c'est un moment privilégié pour apprendre le cours et comprendre les analyses.

2. Confectionner des fiches récapitulatives

Il est donc très important de **travailler régulièrement** en confectionnant sur chaque sujet traité, sur chaque question traitée, sur chaque livre ou article lu, **des fiches récapitulatives**.

Ces fiches doivent d'abord résumer le cours car, à raison de 8 heures d'ESH par semaine, les notes que vous prenez pendant les cours vont rapidement devenir volumineuses. Au moment de réviser, il sera plus aisé de relire vos fiches plutôt que tout votre cours.

Il faut aussi réaliser des **fiches sur des points précis** : biographie, idées, ouvrages importants des principaux auteurs économiques et sociologiques, théories (par exemple théorie ricardienne du commerce international), analyses de micro et de macro-économie (droite IS par exemple), chiffres importants, sujets d'actualité, livres lus au cours de l'année.

Travailler **régulièrement** sans prendre de retard, de façon intelligente, c'est la seule façon d'être prêt pour le mois de mai et de maîtriser tout le programme.

Il est aussi fortement conseillé de **travailler en groupes** : révisez à plusieurs, interrogez-vous, cherchez des plans ensemble, échangez vos fiches de lecture.

3. Utiliser le cours de votre professeur et des ouvrages complémentaires

Vous devez d'abord travailler le cours de votre professeur à l'aide de vos notes. Mais il faut compléter ce cours avec un **manuel**, faire des lectures complémentaires et consulter la presse (*Le Monde*, *Les Échos*, etc.). C'est indispensable aussi bien pour l'épreuve d'ESH que pour les épreuves d'entretien.

Plus vous lisez, plus vous élargirez votre culture économique, plus vous maîtriserez les problématiques, mieux vous rédigerez. **La culture économique, la capacité de réflexion personnelle, la clarté du style font la différence aux concours.**

Vous trouverez dans ce manuel des livres de référence sur chaque chapitre traité. Lisez-en quelques-uns et faites une fiche dessus.

B. Réviser

Voici quelques conseils pour bien réviser.

Commencer vos révisions dès les vacances d'hiver

À retenir

La réussite aux concours dépend de la qualité de vos révisions

La parfaite connaissance des cours contenus dans les quatre modules doit être votre premier travail.

Les chapitres de micro et de macro-économie font partie intégrante du cours d'ESH et permettent de mieux comprendre les théories économiques. Or, vous ne pouvez réussir l'épreuve de dissertation aux concours sans de solides connaissances théoriques.

Le programme est très dense et porte sur les deux années de classe préparatoire. Il est préférable de commencer les révisions dès les vacances d'hiver.

À cette époque, vous avez déjà vu plus de la moitié du programme de deuxième année. Vous pouvez donc commencer à revoir les chapitres déjà traités.

Avant de commencer, vous devez :

- Classer votre cours, les fiches réalisées, les dissertations, les contrôles et leurs corrigés.
- Établir un programme de travail précis, jour par jour, en indiquant les plages horaires consacrées à l'ESH et les chapitres à réviser.

Pour des révisions efficaces

- Travailler régulièrement et tous les jours l'ESH. Ne faire aucune impasse (pas d'impasse sur la micro, la macro, la comptabilité nationale).

- Avoir toujours présent à l'esprit qu'une bonne dissertation comprend des faits économiques, une dimension historique, de l'analyse et de la théorie.
- Revoir les dissertations, les contrôles et les corrigés.
- Faites des **plans rapides** et recherchez les **problématiques** sur des sujets variés.
- **Travailler à plusieurs**, interrogez-vous, posez-vous des questions.

Partie 1

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie
2. La monnaie et le financement de l'économie
3. Les grands courants de la pensée économique depuis le xvi^e siècle
4. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur
5. L'offre, la demande et l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite
6. Les défaillances du marché
7. Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le xix^e siècle
8. La pluralité des méthodes sociologiques

Objectifs généraux

- Présentation des bases et des méthodes essentielles de l'économie (de la micro-économie notamment) et de la sociologie.
- Introduction aux concepts fondamentaux de l'économie et de la sociologie et aux modes de raisonnement de ces deux disciplines.
- Histoire de la pensée économique et sociologique.

Structure du module

- **Les fondements de l'économie (chapitres 1, 2, 3)** : étude du cadre général des activités économiques, des caractéristiques des différents acteurs, des formes et des fonctions de la monnaie et histoire de la pensée économique pour éclairer les enjeux économiques contemporains.
- **Les comportements des agents et le fonctionnement du marché (chapitres 4, 5, 6)** : concepts essentiels à la démarche micro-économique, décisions du producteur et du consommateur, équilibre partiel, équilibre général, défaillances du marché.
- **Les fondements de la sociologie (chapitres 7, 8)** : étude des concepts et des méthodes multiples de la sociologie à travers le thème « individu et société » à la connaissance du social.

1

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la comptabilité nationale.
- Connaître les principaux secteurs institutionnels et les agrégats.
- Comprendre l'équilibre emplois-ressources.
- Montrer comment les acteurs interagissent au sein de l'économie.

Notions

Comptabilité nationale, secteurs institutionnels, agrégats, production marchande/non marchande, consommation, épargne, investissement, équilibre emplois-ressources, répartition primaire/secondaire, TES, circuit économique, interdépendance des agents économiques.

L'activité économique est le résultat de multiples décisions prises par des millions d'individus : ménages qui consomment, entreprises qui produisent, pouvoirs publics qui prélèvent des impôts, financent les services publics et redistribuent les revenus.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France met en place un système de comptabilité nationale dont l'objectif est de représenter l'activité économique de façon synthétique et de chiffrer les flux circulant entre les acteurs économiques pour mieux connaître la vie économique, effectuer des prévisions et mener des politiques économiques. Elle adopte ensuite, en 1976, le SCN (système de comptabilité nationale) établi par l'ONU puis le SEC (système européen comptable), adapté du SCN.

Les comptes nationaux regroupent les acteurs en secteurs institutionnels selon leur fonction. Par exemple, la fonction principale des ménages est la consommation. Ces secteurs effectuent des opérations classées selon une logique de circuit : production de biens et de services, répartition de la richesse créée, dépenses en biens de consommation et en biens de production.

À partir de ces opérations, il est possible de calculer les grands agrégats de l'économie nationale, comme le PIB (produit intérieur brut), et d'analyser l'activité économique du pays sur une période donnée.

Qu'est-ce que la comptabilité nationale ?

- La comptabilité nationale est une **représentation synthétique et chiffrée de l'activité économique nationale dans un cadre comptable rigoureux.**
- Elle classe les acteurs de la vie économique en **secteurs institutionnels**, qui sont, d'après l'INSEE « des ensembles considérés comme pertinents », « ayant des comportements économiques similaires », et « caractérisés par leurs fonctions principales et la nature de leur activité ».
- Ces secteurs sont des **centres de décision** situés sur le territoire économique national (la métropole plus les départements d'Outre-mer) ce qui permet de distinguer les **unités résidentes** (ménages ayant leur domicile principal en France et entreprises installées en France) des **unités non-résidentes.**
- La comptabilité nationale décrit l'activité économique sous la forme d'un circuit et distingue **trois actes économiques fondamentaux : la production, la répartition, la dépense.**
- La **production** est la création de biens et de services.
- La **répartition** consiste à verser des revenus primaires, rémunérant la participation à la production : les revenus du travail (salaires), les revenus du capital (dividendes, loyers, intérêts) et les revenus mixtes (rémunération du capital et du travail des entrepreneurs individuels, des indépendants). La distribution de ces revenus est modifiée par les impôts et les cotisations sociales prélevés par les administrations publiques et par les prestations sociales versées aux ménages.
- Le **revenu disponible** (revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales) est affecté aux dépenses de consommation et à l'épargne qui finance les dépenses d'investissement.
- Les **dépenses totales** des secteurs institutionnels sont rarement égales à leurs revenus. Les agents dont l'épargne est supérieure à l'investissement peuvent prêter à ceux dont l'épargne est inférieure à l'investissement.
- Les secteurs institutionnels effectuent des opérations économiques et financières qui les relient les uns aux autres et les rendent **interdépendants.**
- Ces opérations sont enregistrées dans des comptes comportant une colonne emploi et une colonne ressource selon une **logique d'équilibre** : toute opération a une contrepartie. Les salaires versés aux ménages par les entreprises sont un emploi (une dépense) pour les entreprises et une ressource (un revenu) pour les ménages. Le montant de ces deux opérations est identique.
- À partir de ces flux, en les agrégeant, la comptabilité nationale définit des **agrégats** comme le produit intérieur brut.
- La comptabilité nationale est un outil riche et pertinent pour décrire et analyser la vie économique même s'il n'est pas exempt de critiques.

1 Fonctions et ressources des secteurs institutionnels

A. Les secteurs institutionnels se caractérisent par leurs fonctions et leurs ressources

La comptabilité nationale classe les acteurs économiques en cinq secteurs institutionnels définis par leur fonction principale et leurs ressources. Il s'agit des sociétés non financières (SNF), des sociétés financières (SF), des administrations publiques (APU), des ménages, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et du reste du monde.

Tableau 1.1 – Les secteurs institutionnels : fonctions et ressources

Secteurs institutionnels	Définition	Fonction	Ressources
Sociétés non financières (SNF)	Entreprises à l'exception des entreprises individuelles	Production de biens et services marchands	Vente de la production
Sociétés financières (SF)	Banques, sociétés d'investissement, assurances	Production de services financiers. Banques : financement de l'activité économique Assurances : mutualisation des risques	Banques : dépôts collectés, intérêts et titres émis. Assurances : primes contractuelles
Administrations publiques (APU)	État, collectivités territoriales, organismes de protection sociale	Production de services non marchands	Prélèvements obligatoires : impôts et cotisations sociales
Ménages	Ménages ordinaires (familles), ménages collectifs (maisons de retraite, etc.), entrepreneurs individuels	Consommation. Production de biens et services marchands pour les entrepreneurs individuels	Revenus primaires et prestations sociales. Vente de la production
ISBLSM¹	Partis politiques, syndicats, associations, congrégations religieuses, clubs de sport, etc.	Production de services non marchands pour les ménages	Contributions volontaires des ménages. Subventions
Reste du monde	Ce secteur institutionnel permet d'enregistrer les opérations entre les résidents et les non-résidents		

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages

B. Les ménages, les sociétés non financières et les administrations publiques

1. La consommation est la fonction principale des ménages

- **La consommation effective des ménages représente, en 2019, 69 % du PIB.**

Selon l'INSEE, un ménage désigne « l'ensemble des individus occupant le même logement sans que ces individus aient nécessairement des liens de parenté ». Leur fonction principale est la consommation, définie comme l'utilisation de biens et de services pour satisfaire les besoins. L'INSEE mesure la consommation des ménages par la consommation effective qui comprend les **dépenses de consommation** (les consommations payées par les ménages) et la **consommation individualisable des administrations**. En plus de leurs dépenses de consommation, les ménages utilisent des services produits par les administrations. Ces services, non marchands, non vendus sur un marché, sont financés par la collectivité (par les impôts et les cotisations sociales) et fournis gratuitement aux ménages ou à un prix économiquement non significatif (inférieur aux coûts de production). Cette consommation, essentiellement des services de santé et d'éducation, est dite « individualisable » car ses bénéficiaires sont clairement identifiés.

Consommation effective des ménages = Dépenses de consommation
+ Consommation individualisable des administrations.

En 2019, la consommation effective des ménages s'élève à 1 668,2 milliards d'euros soit 69 % de la richesse créée mesurée par le PIB (produit intérieur brut) et les dépenses de consommation représentent 75,1 % de la consommation effective.

- **La structure de la consommation se transforme au cours du temps.**

À long terme, l'évolution de la consommation est révélatrice des mutations de nos sociétés. De 1960 à 2019, en France, la consommation des ménages a été multipliée par plus de quatre en volume et sa structure, mesurée par les coefficients budgétaires (part de la consommation de biens et de services classés selon leurs fonctions dans la consommation effective) s'est profondément transformée. Conformément aux analyses d'E. Engel (1857), un statisticien allemand, on assiste à une baisse des coefficients budgétaires de l'alimentation (de 27 % à 12,8 %), de l'habillement (de 10 % à 2,7 %) et de l'équipement du logement (de 7,7 % à 3,5 %) au profit du logement (de 9,6 % à 19,9 %), des transports et communications (9,3 % à 12,5 %), des loisirs et de la culture (5,8 % à 6 %). Le logement est aujourd'hui le premier poste des dépenses de consommation des ménages (26,5 % des dépenses de consommation). Les achats de services représentent 63 % de la consommation effective. Parmi ces services, il faut souligner la part croissante des services non marchands, 25 % de la consommation effective, qui reflète une demande accrue de santé et d'éducation.

Les mutations de la consommation depuis 50 ans sont le résultat de la croissance du pouvoir d'achat et le signe d'un progrès des conditions de vie. Elles traduisent aussi la tertiarisation croissante de la production.

À court terme, par son poids dans le PIB, la consommation des ménages est un élément déterminant du dynamisme de l'économie.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

2. La production marchande est la fonction principale des sociétés non financières

- **Les sociétés non financières produisent des biens et services marchands.**

Les sociétés non financières (SNF) regroupent l'ensemble des sociétés ayant le statut d'entreprise. Elles utilisent des facteurs de production, le capital et le travail, pour produire des biens et services marchands, vendus sur un marché, dans le but de réaliser un profit. Les biens produits peuvent être des biens de production, des biens de consommations intermédiaires, incorporés dans de nouveaux produits, et des biens de consommation finale. Les services sont destinés à d'autres entreprises ou aux particuliers.

Les ressources des SNF proviennent de la vente de la production et d'éventuelles subventions versées par les administrations publiques.

Toutes les sociétés non financières sont des entreprises mais toutes les entreprises ne sont pas des sociétés non financières : environ 50 % des entreprises ne sont pas des sociétés mais des entreprises individuelles. Ces entreprises sont classées avec les ménages car leur patrimoine est confondu avec celui du ménage.



La part des SNF dans la production totale en 2019 est de 71 % et de 84,3 % dans la production marchande.

- **Le système productif français est très concentré.**

Au sens économique du terme, la notion d'entreprise est plus large que celle de SNF. Pour l'INSEE, l'entreprise est définie comme un regroupement économiquement pertinent d'unités légales c'est-à-dire d'entités juridiques, entreprises individuelles et sociétés, appartenant à un même groupe et ayant une autonomie de décision.

Selon cette définition, **l'INSEE classe les entreprises selon trois critères** : le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le montant du bilan (tout ce que possède l'entreprise). Les microentreprises ont souvent moins de 10 salariés, les PME (petites et moyennes entreprises) moins de 250 et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) moins de 5 000. Les entreprises de plus de 5 000 salariés, ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 500 millions d'euros et un bilan supérieur à 2 000 millions d'euros sont des grandes entreprises, presque toujours organisées en groupes. Un groupe est une entité économique formée par un ensemble de sociétés, contrôlées par une même société, la société « tête de groupe ».

Le tissu productif français (hors secteurs agricole et financier) est, en 2019, très concentré car les microentreprises, très nombreuses (96 % des entreprises), ont un poids faible dans l'activité économique : elles n'emploient que 19 % des salariés et ne créent que 20 % de la valeur ajoutée. Au contraire, les grandes entreprises, dont la part dans le total des entreprises est négligeable (257 sur 3,8 millions), ont un poids élevé dans l'activité économique (31 % de la valeur ajoutée). Il en est de même des PME et des ETI qui, ensemble, créent 49 % de la valeur ajoutée alors qu'elles ne représentent que 4 % du nombre d'entreprises.

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

3. Les administrations publiques (APU) produisent des services non marchands.

- **L'essentiel de la production non-marchande provient des APU.**

Les APU comprennent l'État, les collectivités territoriales et les organismes de Sécurité sociale. Ces administrations produisent des services non-marchands, fournis gratuitement à la population ou à un prix économiquement non significatif c'est-à-dire inférieur aux coûts de production. Il peut s'agir, entre autres, de services de protection (police, armée), de santé, d'éducation, de loisirs comme les piscines municipales.

Ces services fournis par les APU représentent, en 2019, 10 % de la production totale, et 89 % de la production non marchande. Cependant, le poids de ces services non marchands dans la production totale est sous-estimé car évalué aux coûts de production et non aux prix du marché.

Pour bien mesurer le poids des APU dans l'économie française, il faut aussi s'intéresser aux **dépenses publiques** qui atteignent, en 2019, 1 347,8 milliards d'euros soit 55,6 % du PIB (12 % au début du xx^e siècle, 35 % en 1960) et qui comprennent, outre la fourniture de services non marchands, des investissements publics (construction de routes, d'établissements scolaires, d'hôpitaux, etc.) indispensables au bon fonctionnement de l'économie ainsi que des prestations sociales (46 % des dépenses publiques sont des prestations sociales comme les retraites).

- **Le rôle des APU s'est considérablement élargi depuis le XIX^e siècle.**

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fonctions des APU sont principalement des fonctions régaliennes (justice, armée, police). La crise de 1929, le développement de l'État-providence et l'influence des idées keynésiennes élargissent considérablement leur rôle.

On distingue trois grandes fonctions de l'État : l'allocation des ressources, la répartition des revenus, la stabilisation de l'activité.

La **fonction d'allocation des ressources** vise à remédier aux défaillances du marché. En effet, les externalités positives (comme les conséquences positives pour la collectivité des dépenses de recherche d'une entreprise) ou négatives (comme la pollution), les biens publics (comme l'éclairage public) ne sont pas pris en compte par le marché. Face à ces imperfections du marché, les pouvoirs publics doivent modifier l'allocation des ressources, par exemple, en produisant les biens ou les services non assurés par le marché.

La **fonction de répartition ou de redistribution des revenus** vise à réduire les inégalités en modifiant la répartition primaire des revenus (celle qui résulte de la participation des agents à la production) en distribuant des prestations sociales. Il s'agit de revenus d'assurance (retraites par exemple) financés par des cotisations sociales, et de revenus d'assistance comme le RSA (revenu de solidarité active) financés par les impôts.

La **fonction de stabilisation de l'activité** a pour objectif la lutte contre les déséquilibres macroéconomiques : récession ou dépression, inflation ou baisse des prix, chômage, déficit extérieur ou déficit public.

Dans certains domaines comme la santé et l'éducation, l'intervention des APU se justifie par l'existence d'externalités positives et par le souci de justice sociale. Non seulement, une population plus qualifiée, en meilleure santé est plus à même d'innover, mais encore, un système d'éducation et de santé uniquement privé crée d'importantes inégalités sociales.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

- **Les administrations publiques disposent de moyens financiers et législatifs.**

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), 44,1 % du PIB en 2019, financent les dépenses publiques et peuvent contribuer à modifier le comportement des agents économiques (par exemple en les dissuadant d'adopter des comportements nocifs pour la santé). Les pouvoirs publics peuvent aussi agir par la voie législative en réglementant, par exemple, les normes de construction pour réduire les dépenses d'énergie et les émissions de CO₂.

- **Le budget de l'État permet aussi de mesurer l'action des administrations publiques.**

Le budget de l'État est voté tous les ans par le Parlement sous la forme d'une loi de finances qui autorise l'État à engager des dépenses et à prélever des impôts. Pour stabiliser l'activité économique, l'État peut augmenter ses dépenses pour relancer l'économie en période de récession ou de dépression ou les réduire pour lutter contre l'inflation.

Aujourd'hui la mondialisation des économies et le transfert de certaines compétences des États à des entités supranationales (politique monétaire dans les pays de l'Union européenne) limitent l'efficacité des décisions nationales.

C. Les autres secteurs institutionnels

Les **sociétés financières** produisent des **services financiers marchands** (7 % de la production marchande en 2019). Les **banques** financent l'activité économique en créant de la monnaie, en facilitant sa circulation, en prêtant aux agents qui en ont besoin. Leurs ressources proviennent des dépôts de leurs clients, des intérêts reçus en contrepartie des prêts accordés, des opérations effectuées sur le marché des capitaux. Les **sociétés d'assurance** mutualisent les risques des acteurs économiques. Elles se financent par des primes d'assurance versées par leurs clients.

Les **ISBLSM** (institutions sans but lucratif au service des ménages) comme les associations sportives, les syndicats, les partis politiques produisent des services non-marchands (11 % de la production non marchande en 2019). Elles se financent par les cotisations ou les contributions volontaires de leurs membres.

Le **reste du monde** enregistre toutes les opérations entre la Nation (la métropole et les départements d'outre-mer) et l'extérieur, entre les résidents et les non-résidents, qu'il s'agisse de biens et de services, de revenus, de transferts (dons, aides, etc.), de capitaux. Les **importations** correspondent aux achats par les résidents de biens et de services au reste du monde, aux non-résidents, et les **exportations** aux ventes des résidents à des non-résidents. En 2019, les importations de la Nation s'élèvent à 794,4 milliards d'euros et les exportations à 770,7 si bien que **le solde extérieur des biens et services est déficitaire pour 23,7 milliards**.

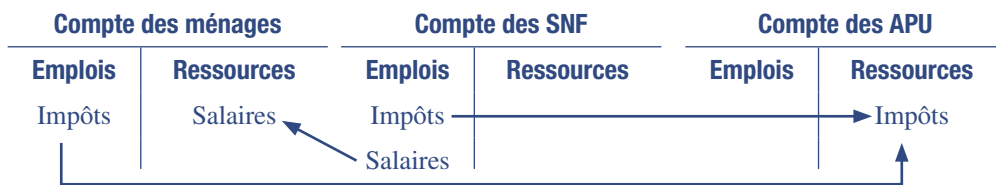
Depuis les années 1950, le taux d'ouverture – [(importations + exportations ÷ 2) ÷ PIB] – qui mesure la dépendance de la France vis-à-vis de l'extérieur et son degré d'exposition à la concurrence extérieure a considérablement augmenté passant de 14 % à 32,2 % en 2019. En moyenne, aujourd'hui, un **tiers de la production** est concurrencé par l'extérieur.

2 Les comptes des secteurs institutionnels

A. Les comptes des secteurs institutionnels : équilibre comptable et logique de circuit

1. Les comptes des secteurs sont présentés en équilibre

Les comptes de chaque secteur institutionnel se présentent sous la forme d'un tableau à deux colonnes : à gauche, les emplois, à droite, les ressources. Les opérations sont enregistrées selon la règle de la partie double : toute opération est enregistrée deux fois, une fois en emplois, une fois en ressources. Par exemple, les salaires versés par une SNF aux ménages (un emploi pour les SNF, une ressource pour les ménages) ou les impôts versés par les ménages et les SNF aux APU (un emploi pour les ménages et les SNF, une ressource pour les APU).



Ce mode d'enregistrement a pour conséquence l'égalité du total des emplois et des ressources. Chaque compte est donc présenté en équilibre comptable.

2. Les opérations sont classées selon une logique de circuit

La comptabilité nationale représente l'activité économique comme un **circuit**.

La **production**, la création de biens et services, donne lieu à des opérations de **répartition** de la richesse créée par la distribution de revenus du travail et du capital en contrepartie de leur participation à la production. C'est la **répartition primaire** des revenus. En prélevant des impôts et des cotisations sociales, en versant des prestations sociales, les administrations publiques effectuent une nouvelle redistribution des revenus, la **répartition secondaire**. Les revenus obtenus par les acteurs sont ensuite **dépensés** ce qui permet d'acheter les biens et services produits.



Les différentes opérations réalisées par les secteurs institutionnels sont classées en opérations sur la production, la répartition, la dépense.

Les opérations financières participent aussi à ce circuit, par exemple par des prêts aux secteurs dont les dépenses sont supérieures aux ressources.

B. Les comptes des secteurs institutionnels et leurs soldes

1. Les différentes opérations sont regroupées dans des comptes

On distingue six comptes pour chaque secteur institutionnel : le compte de production (P), le compte d'exploitation (E), le compte d'affectation des revenus primaires (R), le compte

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

de distribution secondaire des revenus (R), le compte d'utilisation du revenu (U), le compte de capital (C). La séquence de ces six comptes des secteurs institutionnels peut être mémorisée par le sigle PERRUC. Il faut ajouter un septième compte, le compte financier.

Pour chaque compte, on calcule un **solde**, différence entre les ressources et les emplois qui s'inscrit en emplois si les ressources sont supérieures aux emplois et en ressources si les emplois sont supérieurs aux ressources : chaque compte est équilibré. Ce solde est ensuite reporté dans le compte suivant. Par exemple, le revenu disponible brut, solde du compte de redistribution secondaire du revenu, vient en ressources du compte d'utilisation du revenu. Finalement, tous les comptes s'enchaînent les uns avec les autres.

Tableau 1.2 – Les comptes des secteurs institutionnels

Comptes	Opérations relatives à...	Solde
Compte de production (P)	... la production de biens et services	Valeur ajoutée : production – consommations intermédiaires
Compte d'exploitation (E)	... l'exploitation. Indique le partage de la valeur ajoutée entre les salariés, l'État et l'entreprise	Excédent brut d'exploitation ou profit d'exploitation des sociétés et revenus mixtes pour les entreprises individuelles
Compte d'affectation des revenus primaires (R)	... l'utilisation du revenu primaire. L'excédent brut d'exploitation permet de verser des dividendes, des intérêts, des loyers	Solde des revenus primaires bruts (avant impôts et cotisations sociales) mesurant tous les revenus bruts touchés par les secteurs
Compte de distribution secondaire du revenu (R)	... la prise en compte des cotisations sociales, des impôts et des prestations sociales	Revenu disponible brut : revenus primaires – prélèvements obligatoires + prestations sociales
Compte d'utilisation du revenu (U)	... l'utilisation du revenu disponible (la consommation pour les ménages)	Épargne brute : revenu disponible brut – consommation
Compte de capital (C)	... l'utilisation de l'épargne : formation brute de capital fixe ¹ (FBCF) variation des stocks, acquisition d'actifs divers	Capacité de financement si l'épargne est supérieure à son utilisation Besoin de financement dans le cas contraire
Compte financier	...aux flux financiers : hausse des dettes en cas de besoin de financement, des créances en cas de capacité de financement	Solde nul

¹ Formation brute de capital fixe : achat de biens de production

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

2. Les soldes des comptes permettent d'apprécier la situation économique des secteurs institutionnels

La valeur de la production ne permet pas de mesurer la contribution de chaque secteur à la richesse créée. Il est nécessaire de calculer leur **valeur ajoutée** (VA). Prenons un exemple. Soit une entreprise C qui produit des voitures. Elle a besoin d'acier, produit par une entreprise B qui a elle-même besoin de fer, produit par une entreprise A. Additionner la production des trois entreprises conduirait à compter plusieurs fois la valeur du fer et de l'acier (cf. tableau 1.3). Il faut donc additionner soit la valeur ajoutée par chaque entreprise (4 000 + 4 000 + 12 000) soit additionner les productions des trois entreprises (+ 32 000) et retirer la somme des consommations intermédiaires (- 12 000). Dans les deux cas, la valeur ajoutée de ces trois entreprises est de 20 000 euros.

Tableau 1.3 - Le calcul de la valeur ajoutée

	Entreprise A	Entreprise B	Entreprise C	Total
+ Valeur de la production	+ 4 000 €	+ 8 000 €	+ 20 000 €	+ 32 000 €
- Consommations intermédiaires		- 4 000 €	- 8 000 €	- 12 000 €
= Valeur ajoutée	= 4 000 €	= 4 000 €	= 12 000 €	= 20 000 €

En 2019, la valeur ajoutée des SNF est égale à 1 267,5 milliards d'euros soit **59 % de la valeur ajoutée totale aux prix de base** (hors impôts sur la production et des subventions) et de 1 402,7 milliards d'euros si on tient compte aussi des entreprises individuelles soit **65 %**.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est la différence entre la valeur ajoutée et toutes les dépenses d'exploitation, c'est-à-dire la rémunération des salariés, y compris les cotisations sociales, et les impôts sur la production nets de subventions. C'est le profit d'exploitation ou ce qui reste à l'entreprise après le paiement de ses charges d'exploitation. C'est aussi un indicateur du partage de la valeur ajoutée entre les salariés, les APU et les entreprises.

Le calcul du **revenu disponible brut** intéresse particulièrement les ménages. Il mesure le montant disponible pour consommer ou épargner.

L'épargne brute est la différence entre le revenu disponible brut et la consommation. Elle est égale à l'excédent brut d'exploitation pour les SNF et les SF car ces secteurs ne consomment pas.

La capacité (le besoin de financement) indique si l'épargne est supérieure (inférieure) à la formation brute de capital. Dans le cas d'un besoin de financement, le secteur doit emprunter aux autres secteurs ou à l'extérieur. En 2019, la capacité de financement des ménages (+ 67,4 milliards d'euros) est insuffisante pour financer les besoins de financement des autres secteurs. La Nation dégage un besoin de financement de 19,4 milliards égal à la capacité de financement du reste du monde.

Tableau 1.4 – Le besoin de financement de la Nation en 2019

Soldes (milliards d'€)	SNF	SF	APU	Ménages	ISBLSM	Total	Reste du monde
Capacité (+) ou besoin de financement (-)	- 7,5	- 6,1	- 73,0	67,4	- 0,2	- 19,4	+ 19,4

Comptes de la Nation, 2020

C. Les ratios significatifs des secteurs institutionnels

1. Principaux ratios des sociétés non financières

Le **taux de marge** (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée ou EBE/VA) est un indicateur du profit brut des sociétés, donc de leurs performances. Il indique également le partage de la valeur ajoutée entre la rémunération des salariés (y compris les cotisations sociales) et l'EBE des SNF. En 2019, en France, la part des salaires dans la valeur ajoutée est de 64 % et celle des impôts sur la production nets de subventions de 2,7 %. Par conséquent, le taux de marge est égal à 33,3 % ce qui, historiquement, est un taux relativement élevé, mais au détriment de la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée.

Le **taux d'investissement** (formation brute de capital fixe/valeur ajoutée ou FBCF/VA) est très significatif. Il est de 24,5 % en 2019, en hausse par rapport aux années 2000. Si l'investissement augmente par rapport à la valeur ajoutée, c'est un signe de reprise de l'activité économique ou de modernisation par les entreprises de leurs équipements. Une augmentation du taux de marge n'entraîne pas automatiquement une augmentation du taux d'investissement. Si les anticipations sont défavorables, les entreprises préfèrent placer leur épargne sur les marchés financiers.

Le **taux d'autofinancement** (épargne brute/FBCF) est un indicateur du mode de financement de la FBCF des SF. Il est égal à 94,6 % en 2019 ce qui signifie que la quasi-totalité de la FBCF a été financée par les ressources propres des SNF. Une augmentation du taux d'autofinancement n'est pas toujours positive. Si l'investissement est faible, les entreprises n'ont pas de besoins de financement importants.

2. Principaux ratios des ménages

Le **taux d'épargne des ménages** (épargne brute/RDB) indique le partage en % du revenu disponible brut entre la consommation et l'épargne. Une augmentation du taux d'épargne peut être un signe d'anticipations pessimistes de la part des ménages et d'inquiétudes sur l'avenir. En 2019, le taux d'épargne est plutôt à la hausse : 15 % contre 13,9 % en 2013.

Le **taux d'épargne financière des ménages** est le rapport entre la capacité de financement des ménages et le revenu disponible brut (4,6 % en 2019). Il mesure la part du RDB qui reste aux ménages après leurs achats de logement.

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

3. Principaux ratios des administrations publiques

Pour analyser le poids de l'État dans l'économie, on peut utiliser le **taux de prélèvements obligatoires** (impôts plus cotisations sociales) égal au rapport entre les prélèvements obligatoires et le PIB. Ce taux est passé, en France, de 30,6 % en 1960 à 44,1 % en 2019. Les **dépenses publiques** représentent quant à elles 56,6 % du PIB en 2019.

Le **déficit public** correspond au besoin de financement des APU. Il s'élève à 73 milliards d'euros en 2019 (50,2 milliards en 2010) soit 3 % du PIB. Ce déficit est principalement dû aux administrations publiques centrales (85,9 milliards d'euros) alors que les organismes de Sécurité sociale dégagent, en 2019, une capacité de financement de 14,1 milliards.

La **dette publique**, ensemble des engagements financiers, sous forme d'emprunts, pris par les APU, est quant à elle de 2 380,1 milliards d'euros soit 98,1 % du PIB (20,8 % en 1980). En 2020, la crise sanitaire dégradera ces ratios.

3 Les agrégats et les opérations économiques de la Nation

A. Les agrégats : des indicateurs synthétiques de l'activité économique nationale

1. Le PIB est l'agrégat le plus utilisé

Les **agrégats** sont obtenus en effectuant la somme des opérations des secteurs institutionnels (agrégation).

La **production** mesure les biens et services créés par les résidents au cours d'une année. Elle est égale, en 2019, à 4 284,1 milliards d'euros aux prix de base, avant prise en compte des impôts sur la production nets de subventions. Les impôts sur la production sont répercutés à la hausse dans les prix des produits tandis que les subventions permettent de baisser les prix. 82 % de la production est marchande et 11 % non marchande. 7 % concerne la production pour emploi final propre, conservée par le producteur.

Mais, **pour mesurer la création de richesses**, il est préférable d'utiliser le **PIB**.

Le **PIB** est égal à la somme des valeurs ajoutées (pour éviter de compter plusieurs fois les mêmes produits) créées par les secteurs institutionnels. Il est évalué aux prix du marché (prix auxquels les produits sont vendus), 2 425,7 milliards d'euros en France en 2019, et permet des comparaisons internationales. **Produit** signifie que les biens et services marchands et non marchands sont comptabilisés, **intérieur** que les productions sont effectuées par des résidents quelle que soit leur nationalité, **brut** que l'amortissement (l'usure) du capital n'est pas pris en compte. **On peut le calculer de trois façons différentes.**

- **Par l'approche de la production** : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées aux prix de base (2 157,1 milliards) plus les impôts sur la production nets de subventions (268,6 milliards).
- **Par l'approche de la demande** : le PIB est égal à la consommation finale (1 863,5 milliards) plus la formation brute de capital fixe (573,1 milliards), plus les variations de stocks (12,8 milliards), plus les exportations de biens et de services (770,7 milliards) moins les importations (794,4).

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

- **Par l'approche des revenus** : le PIB est égal à la somme des revenus distribués soit la rémunération des salariés (1 242,9 milliards), celles des entreprises, excédent brut d'exploitation et revenu mixte brut (846,5 milliards), plus les impôts sur la production et les importations nets des subventions (336,3 milliards).

On retrouve ici la notion de **circuit** : la production donne lieu à une distribution de revenus permettant de dépenser.

2. Il existe d'autres agrégats

Le **revenu national brut** (RNB) est égal à la somme des revenus primaires reçus par les unités résidentes. Pour passer du PIB au RNB, il faut tenir compte des revenus, des subventions, des impôts sur la production et les importations versés ou reçus par le reste du monde, soit 50,3 milliards d'euros en 2019. Le revenu national brut est donc, en 2019, de 2 476 milliards (2 425,7 + 50,3).

Le **revenu national disponible brut** (RNDB) est égal au RNB y compris les transferts versés ou reçus par le reste du monde comme les cotisations sociales et les prestations sociales soit – 46,4 milliards en 2019. Le revenu disponible brut est donc de 2 429,6 milliards d'euros (2 476 – 46,4). C'est le revenu disponible pour la consommation et l'épargne. Si la Nation n'entretenait pas de relations avec l'extérieur, le RNB et le RNDB seraient égaux au PIB.

Il est aussi possible de calculer des agrégats comme la consommation finale, la FBCF, la capacité ou le besoin de financement.

3. Il faut tenir compte des grandeurs réelles

Les agrégats et toutes les opérations réalisées par les secteurs institutionnels sont évalués aux prix du marché, aux prix courants ou en valeur. Mais pour apprécier la croissance, il faut évaluer ces indicateurs à leur valeur réelle, en volume ou à prix constants. Il faut donc les déflater de l'évolution des prix (les ramener à leur valeur réelle) mesurée par les indices de prix (moyennes pondérées des prix des biens et de services jugés représentatifs). Un indicateur en volume est égal à :

(Valeur de l'indicateur à prix courants/indice des prix) × 100.

En 2019, sur une base 100 en 2018, l'indice des prix du PIB est de 101,2 ce qui signifie que les prix des biens et services inclus dans le PIB ont augmenté en moyenne de 1,2 %.

Le produit intérieur brut est publié en valeur, à prix courants et en volume, aux prix de l'année précédente. **C'est l'évolution en volume (c'est-à-dire hors effet de prix) qui mesure la croissance économique.** En 2019, le PIB augmente de 2,8 % à prix courants et de 1,5 % en volume.

B. Les opérations sur biens et services et l'équilibre emplois-ressources

1. Les ressources en biens et services sont égales aux emplois

La production mesurée par le PIB, défini comme la somme des valeurs ajoutées, est une **ressource** pour la Nation. À cette ressource, s'ajoutent les achats de biens et services au reste du monde, les importations. Les **importations** sont donc aussi une ressource pour l'économie nationale. **Le PIB plus les importations sont les ressources de la Nation.**

Ces biens et services produits et importés sont achetés par les résidents et les non-résidents par le biais des exportations. Ce sont les **emplois** qui comprennent la consommation finale

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

(consommation effective des ménages plus consommation collective des APU), la formation brute de capital fixe et les exportations de biens et services. On peut aussi distinguer la **demande intérieure** (la consommation finale et la FBCF) et la **demande extérieure** (les exportations).

Les ressources correspondent à l'offre de biens et services sur le territoire, les emplois à la demande. Par construction comptable, les ressources sont égales aux emplois. Quand un bien de consommation est produit sur le territoire national ou à l'étranger, sa valeur ajoutée est comprise dans le PIB ou dans les importations. Quand ce bien est acheté par un ménage, sa valeur est incluse dans la consommation. L'équilibre entre les emplois et les ressources n'exclut évidemment pas l'existence de déséquilibres : les agents peuvent avoir trop ou pas assez produit. C'est la variation des stocks (différence entre la production réalisée et la production vendue) qui équilibre les ressources et les emplois :

PIB + Importations = Consommation finale + FBCF + Variation des stocks + Exportations.

2. Le tableau ressources-emplois est indispensable pour analyser la conjoncture économique

Tableau 1.5 - Le PIB et les opérations sur biens et services en 2019

	En milliards d'euros	Évolution des prix (%)	Évolution en volume (%)	Évolution en valeur (%)
Produit intérieur brut (PIB)	2 425,7	1,2	1,5	2,8
Importations	794,4	0,2	2,5	2,7
Total des ressources finales	3 220,1	1,0	1,8	2,7
Consommation effective des ménages	1 668,2	0,7	1,6	2,3
Consommation collective des APU ¹	195,3	0,6	1,7	2,2
Formation brute de capital fixe	573,1	1,7	4,2	6,0
Variation de stocks	12,8	-----	-0,4	-----
Exportations	770,7	1,0	1,9	2,9
Total des emplois finals	3 220,1	1,0	1,8	2,7

INSEE, comptes nationaux, 2020

¹ Consommation de services non marchands et non individualisables comme les services de la justice, de l'armée, de la police.

1. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

En France en 2019, le total des emplois et des ressources est égal à 3 220,1 milliards d'euros. Un tiers des ressources provient des importations et 58 % des emplois sont affectés à la consommation des ménages et des APU contre 18 % à la formation brute de capital fixe. Les exportations pèsent pour 24 % dans les emplois.

Dans un contexte de très faible hausse des prix, la croissance du PIB décélère avec une hausse en volume de 1,5 % (1,8 % en 2018, 2,3 % en 2017), tirée par la croissance des exportations (1,9 %) et surtout de la FBCF (4,2 % contre 3,2 % en 2018) plus forte que celle de la consommation effective des ménages (1,6 % contre 0,9 % en 2018). Les importations augmentent plus vite (2,5 %) que les exportations ce qui creuse le déficit extérieur.

En termes de performances économiques, 2019 est une année médiocre.

C. Les revenus font l'objet d'une double répartition : primaire et secondaire

1. La répartition primaire résulte de la participation des agents à la production

Les revenus primaires sont des revenus versés aux ménages en contrepartie de leur contribution à la production.

Ces revenus sont constitués par la rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales), les revenus mixtes (du capital et du travail) des entrepreneurs individuels, les excédents bruts d'exploitation des ménages (essentiellement excédents tirés de la location de logements ou du service que se rend à lui-même le propriétaire d'un logement qu'il occupe) et les revenus du patrimoine ou de la propriété (intérêts, dividendes, loyers).

En 2019, la rémunération des salariés représente 76 % du revenu primaire (61 % en 1960), les revenus mixtes 7 % (34 % en 1960) et les revenus du patrimoine 17 % (5 % en 1960). La hausse de la part de la rémunération des salariés s'explique par la salarisation de la population active et celle des revenus du patrimoine par l'attrait plus prononcé des Français pour les placements financiers à partir des années 1980-1990. La diminution du nombre des indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise) est responsable du recul des revenus mixtes.

Tableau 1.6 - Le revenu primaire des ménages en 2019 en France (milliards d'euros courants et évolution en %)

Rémunération des salariés	Revenu mixte	EBE ¹	Revenus nets de la propriété	Revenu primaire
1 264,3 (0,9 %)	124,4 (0,8 %)	187,7 (0%)	89,5 (3,9%)	1 665,9 (1,0%)

INSEE, Revenu et épargne des ménages, 2020

¹ EBE : excédent brut d'exploitation

Partie 1. Les fondements de l'économie et de la sociologie

2. Les revenus d'assurance et d'assistance modifient la répartition primaire

Tableau 1.7 – Du revenu primaire des ménages au revenu disponible brut en 2019 en France (milliards d'euros courants et évolution en %)

Revenu primaire	Impôts sur le revenu et le patrimoine	Cotisations sociales	Prestations sociales en espèces ¹	Transferts nets	Revenu disponible brut
+ 1 665,9 (1,0 %)	- 249,2 (0,3 %)	- 465,2 (- 2,8 %)	+ 520,3 (3,1 %)	+ 1,9 (- 2,6 %)	= 1 473,7 (3,1 %)

INSEE, Revenu et épargne des ménages, 2020

¹ En flux monétaires, par opposition aux prestations sociales en nature comme les services de l'enseignement public.

Les pouvoirs publics redistribuent les revenus des agents économiques pour lutter contre les inégalités des revenus primaires. Cette redistribution consiste pour l'État à prélever des impôts et des cotisations sociales sur les revenus et à leur verser des prestations sociales. Elle obéit à une double logique d'assurance et d'assistance.

La **logique d'assurance** vise à protéger la population contre les risques de la vie et à leur verser des ressources en cas de maladie, chômage, invalidité, etc. C'est la redistribution horizontale, financée par les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée.

La **logique d'assistance** est d'aider les plus démunis ce qui contribue à réduire les inégalités de revenus. C'est la redistribution verticale, financée par les impôts.

Cette redistribution permet aux ménages de disposer d'un revenu disponible :

Revenu disponible brut des ménages = revenus primaires + prestations sociales en espèces – prélèvements obligatoires (impôts directs y compris la contribution sociale généralisée, CSG + cotisations sociales).

En 2019, le **revenu disponible des ménages** progresse de 3,1 % et son pouvoir d'achat de 2,1 %.

Cette croissance du pouvoir d'achat s'explique par une stagnation des impôts sur le revenu et le patrimoine après une forte progression en 2018 due au basculement d'une partie des cotisations sociales vers la CSG, par une hausse de 3,1 % des prestations sociales en espèces en raison de la revalorisation de la prime d'activité pour soutenir le pouvoir d'achat des actifs aux revenus modestes, ainsi que par une faible hausse des prix de la consommation finale, 1,1 %.

Les **prestations sociales** représentent, en 2019, 35 % du revenu disponible des ménages contre 15 % en 1950. Cette évolution s'explique par la création de nouvelles prestations sociales (RMI puis RSA, prime d'activité, allocations diverses), la hausse du chômage (hausse des allocations chômage) et le vieillissement de la population (hausse du nombre de retraités). Les revenus d'assurance comme les retraites (46 % des prestations) ou la santé (35 %) représentent l'essentiel des prestations sociales.

La redistribution réduit les inégalités de revenus. En 2019, d'après l'INSEE, le niveau de vie (revenu disponible du ménage/unités de consommation) moyen des 20 % de personnes les plus aisées est 8,8 fois supérieur au niveau de vie moyen des 20 % de personnes les plus pauvres. Après redistribution, le rapport est de 4.